



MAIRIE de TREFFLEAN

Code Postal : 56250

☎ : 02 97 53 27 78

mairie@trefflean.com

CONSEIL MUNICIPAL DU 13 AVRIL 2023 LISTE DES DÉLIBÉRATIONS

L'an deux mil vingt-trois, le treize avril, à dix-huit heures trente, le conseil municipal de TREFFLEAN, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Claude LE JALLÉ, Maire.

Nombre de conseillers : 17

Présents : 12

Votants : 15

PRESENTS : Claude LE JALLÉ, Gwénaél LE FLOCH, Nadine MIGNOT, Blaise MAYANGA, Bénédicte BARRE-VILLENEUVE, Nicole OGER, Bruno BODARD, Patrick CORDUAN, Lucie BERNARD LICOT, Virginie LE JULE, Emmanuel MASSARD, Jack AUBRY.

ABSENTS EXCUSÉS : Emilie CALVAR, Emilie CARRÉ, Alexandre JOANNIC, Jean-François BRETON, Myriam FORGET.

Madame Emilie CALVAR a donné pouvoir à Monsieur Gwénaél LE FLOCH
Monsieur Alexandre JOANNIC a donné pouvoir à Monsieur Claude LE JALLÉ
Monsieur Jean-François BRETON a donné pouvoir à Monsieur Jack AUBRY

Convocation du 7 avril 2023

Secrétaire de séance : Monsieur Emmanuel MASSARD

Délibération n°2023-12 - Taux d'imposition 2023

Vote : 12 POUR, 3 ABSTENTIONS

Délibération n°2023-13 - Budget général : approbation budget primitif 2023

Vote : 13 POUR, 1 CONTRE, 1 ABSTENTION

Délibération n°2023-14 - Budget annexe lotissement Les Jardins de Salomé 2 : budget primitif 2023

Vote : unanimité, 15 POUR

Délibération n°2023-15 - Subventions 2023 aux associations

Vote : 14 POUR, 1 ABSTENTION

Délibération n°2023-16 - Urbanisme : révision allégée n°1 du Plan Local d'Urbanisme

Vote : 4 POUR, 4 CONTRE, 7 ABSTENTIONS

Délibération n°2023-17 - Personnel communal : modification du tableau des emplois

Vote : unanimité, 15 POUR

Délibération n°2023-18 - Espace jeunes : règlement intérieur

Vote : unanimité, 15 POUR